

Loiret → Actualités

SARAN ■ L'institut des Cent-Arpents propose des sessions de conduite automobile aux personnes handicapées

Sur la route malgré leur handicap

L'institut des Cent-Arpents de Saran met en place des sessions spéciales permettant aux personnes souffrant d'un handicap de retrouver la sérénité au volant, voire de passer leur permis de conduire.

C'est en 2010, alors qu'il réfléchit à la professionnalisation des personnes handicapées qu'il accueille, que l'institut des Cent-Arpents de Saran commence à poser la problématique de la conduite automobile. Certaines n'ont pas le permis, d'autres, notamment des traumatisés crâniens, le détiennent, mais prennent des risques dont elles n'ont pas conscience en conduisant.

Un protocole pour personnes n'ayant jamais passé le permis

Une première formation de cinq jours, consacrée à la sécurité dans les dépla-



SESSIONS. Une session préparatoire au code a eu lieu fin novembre. Quatre de plus sont programmées en 2018. Précisons que des places y sont réservées pour les personnes sourdes.

cements, est alors mise en place. Celle-ci permet de mieux identifier les difficultés rencontrées. Un programme est ensuite mis sur pied, en lien avec

l'hôpital d'Orléans. Il doit permettre aux personnes souffrant, par exemple, de troubles de l'attention, ou peinant à évaluer les dis-

tances, de se remettre au volant, afin de régulariser leur permis.

Vient alors la troisième étape, qui concerne, cette fois-ci, les personnes

n'ayant jamais passé le permis. Pour elles, un nouveau protocole est établi. Il débute par un stage collectif de découverte de quatre jours visant à aborder les rudiments du code. Si cette première étape (réalisée par l'auto-école Soteau, en lien avec l'ergothérapeute Benoît Janvier) s'avère concluante, une seconde session s'ensuit.

D'une durée de six mois, elle permet d'envisager l'examen final, éventuellement aménagé. Vient ensuite l'apprentissage de la conduite, également très graduel, sur véhicule adapté.

Tandem bien rodé

Le tandem constitué par Adrien Ardon et Benoît Janvier est aujourd'hui bien rodé. Certes, toutes les personnes handicapées ne pourront pas accéder à ce sésame de la vie ordinaire qu'est le permis de conduire, mais le dispositif n'en a pas moins fait ses preuves auprès de beaucoup d'entre elles. Déjà un grand pas. ■

SOURDS

AUTO-ÉCOLE ■ Un moniteur formé à la langue des signes

Lorsque le pôle Études et Formation de l'Institut des Cent Arpents s'est mis en quête d'une auto-école susceptible de travailler avec lui, Adrien Ardon a été immédiatement intéressé.

Intéret qui, depuis lors, ne se dément pas : aujourd'hui, Adrien a acquis la langue des signes, ce qui lui permet de former également des personnes sourdes, ce que très peu d'auto-écoles en France sont en capacité de faire.

Il estime par ailleurs que son travail avec des personnes porteuses de handicaps divers lui a permis d'approfondir sa pédagogie et, en conséquence, de mieux travailler avec les candidats "ordinaires" au permis de conduire. ■

Pratique. Plus d'informations : Institut des Cent Arpents (www.centarpents.fr) ; tel 02.38.52.12.12. Auto-école Soteau (<http://soteau-auto-ecole-orleans.com/>) ; tel 0981.71.51.42.

CINÉMA

Les Derniers Jedi version IMax, « la claqué visuelle ultime »



FANS. Les membres de l'Association de sabre laser d'Orléans pouvaient-ils seulement manquer la première ? PHOTO D. CREFF

Hier, après la première projection saranaise de *Star Wars VIII (The Last Jedi)*, on a eu beau chercher, impossible d'intercepter ne serait-ce qu'un spectateur blasé à la sortie de la nouvelle et immense salle IMax du complexe Pathé.

« La claqué visuelle ultime », estimait ainsi Alexis, de l'Association de sabre laser d'Orléans (ASLO). « Et puis cette salle est extraordinaire, les effets spéciaux et le son sont à couper le souffle », expliquait

ensuite Christian, alors qu'Alex et Thibault accordaient plutôt à la technologie IMax « la faculté de renforcer les émotions ». Peu (ou pas ?) de déçus, donc, parmi les premiers 200 spectateurs de l'épisode 8 de la saga mythique, qui avaient tout de même de la place dans une salle pouvant en contenir jusqu'à 450. Gageons que le week-end qui arrive sera beaucoup plus serré dans les fauteuils. ■

David Creff

PRÉVENTION ■ Une conférence-débat, le 21 décembre, à Ingré

La santé se travaille en entreprise !

Santé et travail... Quand on sait que les salariés consacrent un tiers de leur vie au plan professionnel, l'on comprend que les entreprises ont un rôle capital à jouer en terme de qualité de vie et de santé.

La problématique autour des « politiques et entreprises, acteurs de santé » sera développée par le professeur Paul Frimat, le jeudi 21 décembre, à Ingré, à l'occasion d'une Matinale santé organisée par la Mutualité française Centre-Val de Loire, la Chambre de Commerce et d'Industrie Centre-Val de Loire et *La République du Centre*.

Le président du comité scientifique de l'Institut de Santé au Travail du Nord de la France (ISTNF) traitera de l'évolution de la santé au travail avec les lois successives, en particulier les dernières ordonnances Macron. Des ordonnances qui, par exemple, limiteront à partir de janvier au territoire national le périmètre de la recherche de reclassement qui s'impose à l'employeur en cas d'inaptitude physique du salarié. Les entreprises d'au moins 50 salariés seront aussi te-



ÉVOLUTION. Les nouvelles technologies ont modifié le rapport au travail. PHOTO ÉRIC MALOT

nues, en 2019, d'engager une négociation sur un plan de prévention de la pénibilité ou, à défaut, d'établir un plan d'action. « Orientée au départ vers une approche assurantielle, la médecine du travail devient de plus en plus un acteur de prévention au sein des politiques de santé. "Éviter l'altération de la santé des salariés du fait du travail" : cette disposi-

tion législative de 1946 trouve enfin toute sa place avec une approche dynamique du suivi de santé non centré sur l'aptitude », indiquait, en 2016, le Pr Frimat.

Les services de santé au travail doivent s'organiser pour « relever l'ensemble des défis » liés à la transformation du travail et pour répondre aux nouvelles attentes des em-

ployeurs et des salariés : « Cela nécessite une approche pluridisciplinaire, mettre l'accent sur la prévention primaire », insiste-t-il.

Accélération du rythme et précarisation

Derrière la thématique santé et travail, apparaît aussi l'importance du management. Accélération du rythme de travail, adaptation à de nouveaux outils liés à la révolution numérique, changements imposés par les restructurations, précarisation influencent la qualité de vie - et le stress - au travail. Aussi, de plus en plus d'entreprises mettent-elles en place des actions concrètes. Car les salariés heureux au travail sont des salariés efficaces ! ■

Anne-Marie Coursimout

Pratique. Matinale santé ouverte à tous, le 21 décembre de 8 h 30 précises à 10 heures, à la CCI Centre-Val de Loire, 6, rue Pierre-et-Marie-Curie à Ingré. À lire, le 21 décembre, l'interview du professeur Frimat sur cette problématique santé et travail.